



L'EMBOBINÉ présente dans le cadre de **DOCUS EN BOBINES** **NE ME LIBEREZ PAS, JE M' EN CHARGE** de Fabienne Godet

France 2008 - 1h47 - avec Michel Vaujour.

Nomination pour les Césars 2010, catégorie « meilleur film documentaire ». Nominé aux Etoiles d'Or du documentaire français.
Sélections 2009 : Festival international du Film de Moscou ; Festival des films du monde de Montréal ; Festival du film de Londres ; Festival international du film de Berlin ; Festival international du film de Vienne.

Braqueur récidiviste, Michel Vaujour a passé vingt-sept ans en prison dont dix-sept à l'isolement. Il s'est fait la belle à cinq reprises, la légende ayant retenu son évasion de la Santé en 1986, par hélicoptère, avec l'aide de sa compagne Nadine. Quatre mois plus tard, il est repris lors d'un braquage qui dégénère en fusillade, au cours de laquelle il prend une balle dans la tête. Hémiplégique, il se rééduque seul et bénéficie, en 2003, d'une modification de la loi sur les conditions d'obtention d'une libération conditionnelle. Il se voit accorder une remise de peine de seize ans.

Le film que lui consacre Fabienne Godet prend le contre-pied de ce que cette fiche biographique, quasi policière, pourrait laisser attendre. Il tourne le dos aux options romanesques ou journalistiques, ne retrace ni sa trajectoire sociale ni son combat judiciaire, nous épargne le style télé-réalité qui recréerait le désarroi d'un homme enfermé dans un cube de béton.

Pulsions sauvages

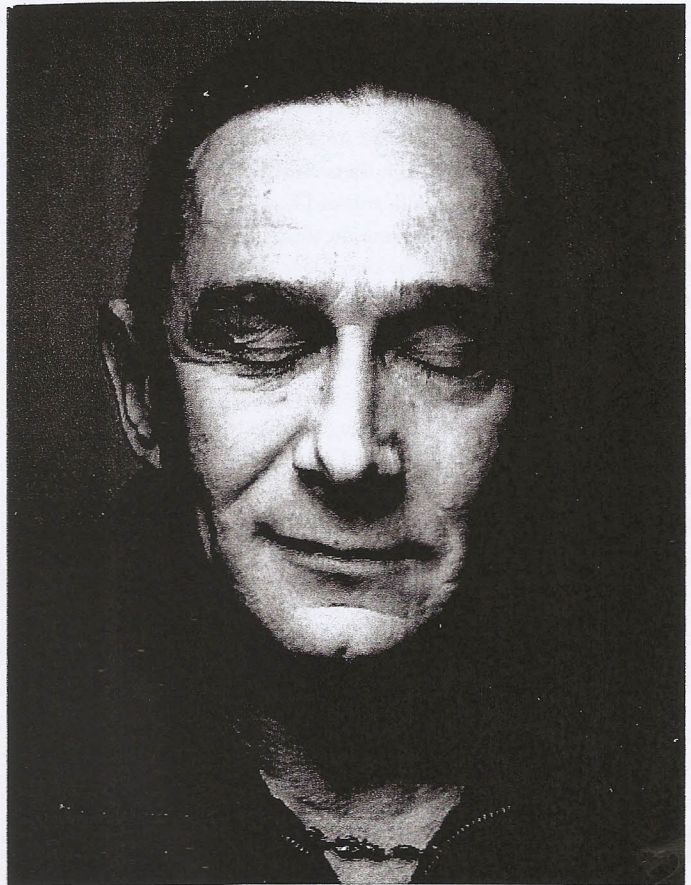
Godet avait à sa disposition les ingrédients nécessaires au portrait d'un Pied Nickelé des temps modernes, roi de la cavale. Un dur, une histoire d'amitié fraternelle avec un compagnon de cellule, des femmes

fidèles, des histoires d'amour (après Nadine, c'est Jamila qui tente de le faire évader et passe sept ans en prison), des ruses rocambolesques (le détenu prélève l'empreinte d'une clé dans la croûte d'un Babybel, se fabrique un revolver avec du savon et un coupe-ongles).

Elle a choisi son atout principal : Michel Vaujour, l'homme. *Ne me libérez pas, je m'en charge* est un portrait intime, braqué sur un visage, à l'écoute d'une parole, complice d'un ascétisme, d'une philosophie. C'est le récit d'un homme qui verbalise sa métamorphose. Le face-à-face d'un éternel évadé avec ce qu'il croyait être sa réconciliation avec lui-même. Vaujour a compris que sa prison était existentielle, que sa révolte l'avait enfermé, qu'il lui aurait fallu trouver d'autres façons de se libérer des valeurs de son milieu. Il était son propre geôlier.

Vaujour raconte comment il a puisé des forces en lui, comment il a perdu « la capacité de la joie », comment il provoquait des situations limites parce que la seule chose qui le faisait vibrer, « c'était la mort », comment il s'est réinventé « par le voyage intérieur ». Il parle de « la beauté de ce qui nous est offert ». Des yeux bleus, une émotion qui affleure, une puissance spirituelle qui impressionne l'écran. ■

Jean-Luc Douin



Quand je me suis évadé, j'ai vraiment cru que j'avais gagné. J'ai compris bien plus tard que j'avais perdu quelque chose d'essentiel... C'était la capacité de la joie. J'avais repris une liberté qui n'était pas nécessairement joyeuse. Je ne savais pas aimer. Michel Vaujour

Le monde 6.04.09

Michel Vaujour en quelques dates

1970

A 19 ans Michel Vaujour est condamné pour vol de voiture et conduite sans permis.

La violence de la condamnation (30 mois fermes et 5 ans d'interdiction de séjour dans son département) déterminera à jamais sa relation avec les autorités judiciaires.

Sa peine effectuée, il sort de prison. Quelques mois plus tard, il se retrouve de nouveau confronté à la police pour conduite sans permis. Son seul réflexe est de s'enfuir. Et pourtant, il sera tout de suite rattrapé et incarcéré : ce deuxième séjour n'est que le début d'une longue série...

1975

Trois évasions successives permettent à Michel Vaujour d'acquérir une petite réputation tant auprès de ces co-détenus que de l'administration pénitentiaire. A cette époque, l'évasion est un jeu. Mais les choses vont changer quand il va soudain être incarcéré au QHS de Chaumont, un de ces quartiers de haute surveillance dont on ne s'évade pas. Il a tout juste 24 ans.

1979

Quatrième évasion avec un pistolet fabriqué en savon et un coupe-ongle mais surtout avec une détermination sans faille, il prend en otage sans aucune

violence physique, la juge d'instruction et réussit à sortir du tribunal en enfermant tout le monde à l'intérieur...

A 29 ans, Michel Vaujour reprend donc sa liberté. Ce sera le début d'une longue cavale, où il va retrouver Gilles, un compagnon de cellule qui deviendra ce frère dont il a tant rêvé. Nadine, la soeur de Gilles, deviendra sa femme. Il retrouve une famille, entre dans le milieu du grand banditisme et enchaîne les braquages de banques.

1981

Devenu l'homme le plus recherché de France, Michel est repris quelque temps plus tard et incarcéré à la prison de la Santé en 1981.

Mai 1986

Michel Vaujour s'évade de la prison de la Santé avec la complicité de Nadine. Cette évasion spectaculaire en hélicoptère fait grand bruit dans la presse. Cette évasion réussie sera la cinquième et la dernière. 4 mois plus tard, il est repris lors d'un braquage qui se termine par une fusillade, une balle dans la tête et une hémiplégie dont il se rééduquera seul en quelques mois, à force de volonté...

1993

Rencontre Jamila, qui a 22 ans et travaille au Génepi. Après avoir tenté d'alerter la presse et les pouvoirs publics sur ses conditions de détention (les QHS étaient censés avoir disparu), Jamila, qui n'a jusqu'ici jamais volé un timbre-poste, va choisir de l'aider à s'évader en hélicoptère. L'évasion échoue, Jamila se retrouve en cavale et sera reprise quelques mois plus tard pour être incarcérée à Orléans.

Michel est condamné à 8 ans supplémentaires : il ne sera à priori libérable qu'en 2019. Jamila prend 7 ans. Pour elle, Michel décide de ne plus rien tenter jusqu'à ce qu'elle soit libérée.

Juin 2000

Le gouvernement modifie la loi sur les conditions d'obtention d'une libération conditionnelle. Au vu de son dossier, Michel sait qu'il n'a aucune chance. Il va pourtant oeuvrer avec la même détermination à sa libération que pour une évasion.

En septembre 2003

17 ans après sa dernière incarcération, Michel Vaujour gagne son combat. Il obtient l'une des plus grosses remises de peine jamais obtenues en France - 16 ans - et sort libre... Il vit aujourd'hui avec Jamila. *Ne me libérez pas, je m'en charge* est le premier documentaire sur sa vie auquel Michel a accepté de participer.

À quelle occasion avez-vous rencontré Michel Vaujour ?

Je préparais fin 2003, *Le Sixième homme*, un documentaire de 52' que j'ai réalisé sur Dominique Loiseau. Dominique avait été accusé à tort d'être un policier ripoux. Quand je lui ai demandé ce qui lui avait permis de tenir en prison, il m'a parlé de son père mais aussi de Michel Vaujour, qu'il avait rencontré à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy. À cette époque, Dominique était au plus mal psychologiquement. Michel, lui, avait pris une balle dans la tête au cours d'un hold-up et se rééduquait seul. Michel lui avait insufflé l'énergie pour continuer à se battre envers et contre tout. Sans son soutien, Dominique m'a souvent dit qu'il ne serait plus là aujourd'hui.

Je les ai donc rassemblés. Au cours du tournage, Michel a prononcé ces mots : « *Ce qui m'a touché chez Do, c'est une innocence que j'ai retrouvée dans sa douleur. Une innocence que moi j'avais perdue en chemin. Une innocence que j'avais dû laisser derrière moi pour survivre.* » Ces phrases m'ont bouleversée. Par-delà nos parcours très différents, je les ai d'abord entendues pour ce qu'elles faisaient résonner en moi : elles m'évoquaient les rêves et les idéaux abandonnés à l'épreuve du réel ; elles me disaient les deuils et le désenchantement dont est tissée la vie. Mais là où je ne voyais que la douleur, Michel montrait qu'on pouvait en faire une force. Ces phrases sont à l'origine du désir de faire un film avec lui, elles en sont aussi la trame secrète.

L'idée de libération donne son titre à votre film. Mais on ne tarde pas à comprendre qu'elle ne se réduit pas aux cinq évasions qui ont fait la célébrité de Michel Vaujour.

Sa vie est tout entière occupée par cette question de la libération : les évasions n'en sont que la part la plus visible. Cela commence très tôt : quelle liberté s'octroyer, quand on est issu d'une famille populaire et qu'on refuse de prendre le chemin de soumission qu'a suivi son père ? Puis, pendant les longues années d'incarcération en Quartier de Haute Sécurité (QHS) : comment se libérer mentalement pour résister à l'enfermement physique ? Surtout, au moment où il se rend compte que les choix qu'il a faits l'ont conduit à s'enfermer lui-même : comment se libérer de soi et des valeurs de son « milieu » ? comment, en d'autres termes, se « déconditionner » pour reprendre la « vie normale d'un être humain », comme il dit.

La grande question de Michel Vaujour – qui me concerne et qui concerne tout le monde, je crois – est donc : comment se libérer ? Mon film décrit un parcours initiatique ; la libération est son fil rouge, et ordonne tous les choix formels que j'ai faits. Je l'ai pensé et construit comme une discussion philosophique. J'aurais pu l'appeler *Entretiens avec Michel Vaujour sur le métier de vivre*. Pas sur le métier de bandit, ni sur les évasions proprement dites – qui restent à mon sens anecdotiques.

Dans une image d'archive, un avocat de la défense dit que les évasions de Michel ont toujours suscité un sentiment d'amitié voire d'amour parfois.

C'est vrai que les hors-la-loi engendrent toujours une certaine attirance, notamment par leur force de désobéissance à l'ordre social. Mais derrière le mythe, que sait-on au final de la vie de ces hommes ? Pas grand-chose. Et c'est précisément ce qui m'intéressait. Ce film montre l'envers du décor, loin des clichés ou du glamour. Michel a traversé ce miroir-là. Il en a aussi payé le prix. C'est ce qu'il tente de transmettre à ses petits-neveux. Ce moment est pour moi très important car il s'adresse à tous ceux qui rêvent de fraternité à travers ce milieu... fraternité qui n'existe pas ou si peu...

vous monrez un milieu où aujourd'hui on n'a pas, et très peu « politique » – y compris sur la violence du système carcéral...

Michel le dit, il n'a jamais été politisé. Il est allé sur les barricades en 68, mais même à cette époque, sa rébellion était avant tout individuelle. Quant au système carcéral, Michel ne s'est jamais positionné comme victime dans nos entretiens. C'est aussi d'une certaine façon ce qui l'a aussi sauvé. L'un de ses avocats, Henri Leclerc, explique très bien le processus de résistance qu'il a mis en place pour maintenir le peu de liberté qu'il avait. À sa sortie de prison Michel a dit : « Si je sors avec de la haine dans le cœur, c'est eux qui auront gagné ». Je crois qu'il a raison.

Le film est dédié à Jamila. Qui, de Michel ou de vous, lui adresse cette dédicace ?

J'ai pris l'initiative de cette dédicace car c'est Jamila qui par son engagement – dont elle a payé le prix fort – a permis à Michel d'être aujourd'hui parmi nous. C'est elle qui a ouvert les portes et qui lui a permis de changer, de s'ouvrir à une vie « normale ». Sans elle, je n'aurais jamais rencontré Michel, il n'aurait jamais pu se confier à moi. Je lui dois en quelque sorte ce film.

Vous parlez de la voix de Jamila. Celle de Michel ouvre le film sur un écran noir.

Commencer dans le noir, c'est convier d'emblée le spectateur à se mettre en situation d'écoute : quelqu'un est là, qui vous parle comme il m'a parlé : l'essentiel du film est dans cette invitation. La voix de Michel est une voix qui remplit l'écran. Elle est congruente à la capacité de concentration qui est la sienne. Au début du film, Michel propose d'écouter le silence, pour donner une idée de celui d'une cellule. Ses propres silences participent pleinement de sa parole : il peut se taire à un moment donné parce qu'il se concentre. Mais je l'entends aussi comme une façon de poser les choses, qui donne à ce qu'il a dit le temps de résonner chez ses interlocuteurs.

De fait, il a la présence d'un grand acteur.

C'est en effet une présence très immédiate, très forte. Quelques personnes m'ont dit : c'est un séducteur, il joue. Ce à quoi je réponds : il ne joue pas, il est. Il a souvent, par exemple, ce regard en l'air, toujours du même côté : je ne sais pas d'où cela vient, mais il y a là quelque chose qui me parle de ce que c'est que de vivre des années entières dans une cellule de 9m². Ce qui est sûr, c'est qu'il ne craint pas la caméra. Il a décidé de raconter son histoire, il n'y va pas à demi. Il m'a dit un jour : « ces mots, je les ai répétés pendant 27 ans, je les connais par cœur ». Je ne pense pas que cela en fasse pour autant un acteur.

Vous le filmez souvent en plans très serrés, comme si vous cherchiez à capter quelque chose dans son regard.

L'objectif de la caméra n'est que le prolongement de mon regard. Malgré moi, je scanne les visages, les moindres gestes, les moindres détails. Choisir de le filmer comme cela, c'est aussi inviter le spectateur à prendre ma place. Parfois, ses yeux se voilent, passent de la douceur à la froideur, d'un regard d'enfant à un regard de tueur. Chaque fois que nous nous sommes vus, je lui ai parlé de la tristesse que j'observe dans son regard. Michel conteste cette tristesse et préfère parler de mélancolie, de ce sentiment tragique de l'existence qui l'habite, et qui de façon presque paradoxale, lui donne accès à une grande légèreté : quand on est allé au bout de tout et surtout de soi-même, on n'a plus peur de rien. La mort est la mère de toutes nos peurs et Michel est allé au bout de sa mort. Il ne peut être que léger par profondeur. C'est sans doute ce qui lui donne ce sourire qu'il a parfois.

L'adhésion à L'Embobiné, association loi de 1901, permet de bénéficier du tarif réduit, de recevoir les programmes, de participer à la vie de l'association et aux réunions d'animation et de programmation.

L'Embobiné 119 rue Boullay 71000 Mâcon - ☎ : 03 85 36 97 30